

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

FRANCE

LA CHAMBRE

Paris, 5 février 1884.

A la différence du Sénat, qui s'était accordé hier un jour de congé, la Chambre a siégé.

M. Haentjens a produit une petite interpellation, par laquelle le gouvernement est mis en demeure de s'entendre avec les Compagnies pour faire baisser les tarifs de 3e classe.

Par contre, le ministre des travaux publics s'est déclaré hier très sympathique à l'idée de M. Haentjens; mais il s'agit d'arriver à une entente avec les Compagnies.

Cette interpellation vidée, M. Colbert-Laplace en a décoché une autre au cabinet sur les chemins vicinaux.

C'est M. Margue qui, au nom du cabinet, a répondu à M. Colbert-Laplace. Il lui a déclaré que les communes n'étaient pas dans l'embarras.

La séance ne devait point pourtant se terminer sans quelque orage. En effet, M. Andrieux a subitement paru à la tribune pour demander que l'on mit à l'ordre du jour (de la séance suivante) la nomination des 44 membres de la commission accordée par la Chambre à M. Clémenceau.

La proposition est tombée sur l'assemblée comme une bombe; elle y a instantanément produit le plus vif désordre. M. Clémenceau voulait le lendemain, d'autres demandaient jeudi, probablement parce que c'est le jour des funérailles de M. Rouher, et qu'ainsi nombre de membres de la droite seront en libre disposition à leur poste et un douloureux devoir.

Tout cela s'est passé dans un abominable brouhaha. M. Spuller, qui présidait au lieu et place de M. Brisson, est décidément mieux fait pour présider une réunion de marchands de vin qu'une Chambre de législateurs.

mené à bien, je veux dire à mal, l'organisation de son bureau, a enfin tenu hier sa première séance sérieuse. C'est l'illustre Mathé, un autonomiste, bien entendu, qui, pour la troisième fois, a été appelé à l'honneur de la présidence.

En prenant possession du fauteuil, il ne pouvait manquer de protester contre le projet de rattachement partiel de la préfecture de police au ministère de l'intérieur. Pour M. Mathé, c'est un affront à la Ville-Lumière, affront d'autant plus intolérable, que le projet doit aggraver encore l'état de choses existant. Or, cet état de choses n'est pas satisfaisant, et c'est précisément au défaut d'autonomie municipale que M. Mathé attribue les lenteurs et les fautes de l'Hôtel-de-Ville.

Les bons apôtres du conseil municipal ont aussi profité de cette vraie séance d'entrée pour tâcher de réparer, aux dépens de M. Poubelle, la faute qu'ils avaient commise en remettant aux mains de ce potentat le sort des chiffonniers. M. Poubelle s'est naturellement défendu avec ardeur, il a soutenu le bien fondé de son arrêté, et a déclaré aux conseillers municipaux, qu'en majorité ils étaient favorables au susdit arrêté.

La suite de la discussion devant avoir lieu demain, nous ne savons encore si M. Poubelle l'emportera sur les avocats repentants des chiffonniers.

Les obsèques de M. Gauthier de Rumilly ont eu lieu hier avec une grande solennité. Elles ont été religieuses; malgré ses erreurs politiques, M. de Rumilly n'était pas un méchant homme, et, à travers ses idées séniles, il garda toujours quelque chose de sa naissance et de son éducation.

Rome et la Prusse

Nous lisons dans le Moniteur de Rome du 26 janvier:

Le discours que M. de Gossler a prononcé, vendredi dernier, dans la discussion de la motion Reichensperger, est un véritable programme de gouvernement.

C'est la première fois que M. le ministre des cultes se prononce, et nous fait connaître, avec autant d'énergie que de précision, de quelle manière il entend résoudre le conflit religieux. Sans entrer dans des détails inutiles et ne tenant compte que du principe général qui domine les déclarations de M. de Gossler, nous croyons devoir indiquer les conséquences qui découlent de ce discours.

M. le ministre a posé le principe suivant: L'Etat a le droit de régler ses rapports avec l'Eglise, sans une transaction préalable avec la Papauté.

Il ne veut ni Concordat, ni contrat formel, ni modus vivendi. De sa propre compétence, de son initiative exclusive, le gouvernement inaugurera la paix religieuse, en élaborant une législation autonome, séparée et unilatérale. Pour mieux arriver à ce résultat, la Prusse continuera de maintenir sa légation près le Saint-

Siège, et de conserver de bons rapports avec le Vatican.

Jamais, nous le répétons, le gouvernement n'a formulé son point de vue avec plus de clarté.

On se demande pourquoi le gouvernement prussien a choisi un pareil moment pour faire des déclarations d'une si haute portée. On dirait que ces déclarations font partie de tout un système d'intimidation dirigé contre la Papauté, dans le but d'effacer certaines impressions.

Mais nous ne voulons pas effleurer cette question, malgré son immense intérêt; nous nous bornerons à mettre en relief la gravité intrinsèque des principes développés par M. le ministre des cultes.

Le discours de M. de Gossler est une affirmation du principe protestant dans la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Lorsque le prince impérial Frédéric-Guillaume écrivit à Léon XIII, au non de son auguste père, le futur souverain de l'empire allemand assura que le Kulturkampf ne pouvait prendre fin que sur la base d'une transaction de principes.

Il est curieux de voir que, contrairement à la promesse donnée par le prince impérial, M. le ministre des cultes, dans la première discussion qui s'ouvre cette année sur le conflit ecclésiastique, prend pour point de départ de l'action législative et diplomatique du gouvernement, le principe même du protestantisme et de l'Etat bureaucratique: la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir religieux, la subordination de l'Eglise à l'Etat, le droit qu'aurait tout gouvernement de régler ses rapports avec la société ecclésiastique, sans le concours positif de ses représentants.

Il y a là la négation de l'autonomie et de la souveraineté de l'Eglise catholique. La société religieuse n'est plus qu'une association quelconque subordonnée à l'Etat et à son autorité. Les deux pouvoirs qui régissent le monde, ne traitent pas d'égal à égal; il n'y a plus ni union, ni distinction, ni indépendance réciproque: c'est la soumission de l'un à l'autre.

Que dirait-on si l'Eglise, dans ses négociations avec un gouvernement, venait revendiquer la suprématie politique sur l'Etat? N'aurait-on pas raison de trouver ce procédé singulier?

Politiquement, ce principe a des conséquences plus graves. Le gouvernement n'est lié ainsi par aucun engagement, par aucun contrat. Quand il sera fatigué d'une situation, il pourra la modifier à son gré et reprendre les hostilités. L'Eglise se trouverait sous la menace constante d'une persécution.

Abattre l'appareil extérieur des lois de mai, sans toucher aux points fondamentaux; avoir l'air de faire disparaître le Kulturkampf, pour endormir les populations, en les soulageant; mettre bas les armes, sans les briser, afin de pouvoir les reprendre, quand il s'agira d'humilier l'Eglise: la livrer ainsi à la merci des caprices de l'Etat: voilà ce qui dé-

coule naturellement du principe de M. de Gossler.

Quant aux rapports avec le Saint-Siège, ce discours n'est pas moins important.

La légation près le Vatican, malgré sa grande portée politique, se réduirait au rang d'un simple poste d'informations diplomatiques.

Les négociations avec la Cour de Rome avaient principalement pour but de résoudre les questions personnelles, toujours si difficiles et si délicates, de réclamer des concessions que ni le Centre ni les évêques prussiens ne peuvent accorder; de connaître quelles sont les intentions du Vatican, avant d'élaborer un projet de loi, et quand cette loi serait adoptée, de la faire accepter aux catholiques, sans protestation.

Voilà, ce nous semble, quel serait le rôle, le rayon d'action du Vatican et de la légation prussienne. De négociations suivies d'un contrat, d'un modus vivendi, point. Elles ne serviraient au contraire qu'à atténuer le conflit, au lieu de le résoudre.

Nous ne voulons pas préjuger les décisions du Saint-Siège, mais il est permis de se demander si la Papauté accepte cette situation, si elle se contente de ce rôle.

Il n'est pas douteux que l'Eglise ait le droit d'exiger des garanties plus précises et plus étendues. Le fera-t-elle? Et si elle le fait, et si le gouvernement se cantonne derrière son principe, quelle est la puissance qui peut attendre le plus longtemps des événements la solution tant désirée?

Graves questions, qui méritent une attention particulière. Le dernier vote du Landtag a, du reste, suffisamment prouvé que, sans le Centre, le gouvernement ne dispose pas d'une majorité pour une législation spéciale et séparée.

La motion conservatrice a échoué; sans le concours des catholiques, elle échouera encore. Si l'Eglise déclarait ne pouvoir accepter le principe de M. de Gossler, dans quelle voie sans issue le gouvernement ne se serait-il pas engagé!

Telle est la situation. Nous n'avons voulu que la dessiner dans toute sa réalité. Quand l'heure des décisions définitives est venue, c'est un devoir de faire la lumière et de ne pas permettre à l'équivoque de se maintenir.

M. Gladstone

(Suite)

Le parti du gouvernement est encore plus divisé que le parti opposé. Les divisions y sont bien autrement profondes et tranchées. Entre un radical, partisan du disestablishment de l'Eglise d'Angleterre, du suffrage universel, de l'égalité des partages dans les successions, de la suppression des grandes propriétés, de l'intervention de l'Etat dans le home de toutes les institutions libres et spontanées du royaume-uni, et un whig, grand propriétaire, défenseur du trône et de l'autel autant que des vieilles franchises nationales, il y a un

abîme. Cependant, radicaux et whigs volent ensemble pour envoyer à la Chambre la majorité qui gouverne, et le marquis de Hartington siège dans le même cabinet que M. Chamberlain.

Le riche fabricant de vis de Birmingham, la figure principale, sinon la plus sympathique du conseil, est un pur révolutionnaire. Il aspire à fausser l'institution parlementaire tout à la fois dans son origine, l'élection, et dans son objet, la liberté. Il a dans cette pensée importée en Angleterre l'organisation américaine du Caucus électoral, dictant ses choix aux électeurs, et ses votes aux élus. On se demande comment un novateur de cette école peut s'entendre, au sein d'un cabinet, avec un libéral comme lord Granville, ou un conservateur comme l'héritier présomptif du duché de Devonshire. A vrai dire, les divers membres du gouvernement ont prononcé, pendant les vacances, dans ce qu'on pourrait appeler la session foraine du Parlement, des discours qui ne donnent rien moins que l'idée d'une entente édicatoire.

Il ne suffit pas toutefois, pour mener une majorité libérale, d'amener à voter ensemble whigs, et radicaux, il y a telle circonstance où, pour sauver la vie sinon l'honneur du cabinet, il a fallu transiger avec les Irlandais. On se souvient du jour où, cheminant per angusta, les émissaires du cabinet ont été signés, ou s'il n'y a rien en d'écrit, conclure au fond de la prison de Kilmainham, au prix de la démission de M. Forster, l'homme le plus grave par son talent et son caractère du parti libéral, un pacte désavoué après l'événement lui-même. C'est ainsi qu'on a vu à certains jours défiler parmi les soutiens du gouvernement, à la sortie du couloir des ayes, la brigade des home rulers, M. Parnell en tête, sans exclure les officiers avérés de la land league, transformée aujourd'hui en ligne nationale. Jusqu'où ne s'étend pas, en dehors du Parlement, cette chaîne fatale? On négocie clandestinement avec la tête et l'on pend la queue.

Ce n'est réellement pas trop de toute l'autorité et de la puissance oratoire de M. Gladstone pour faire voter ensemble des hommes qui s'entendent aussi peu et se détestent autant. Chacun, dans la majorité gouvernementale, a le sentiment qu'il ne pourrait décentement faire un pareil sacrifice de ses opinions et de ses sentiments personnels à un autre que M. Gladstone, et que, hors de lui, ou plutôt lui en dehors, il n'y a plus au Parlement de parti libéral.

..... A quelque point de vue qu'on se place, M. Gladstone tient une position unique. Il se croit inattaquable par l'opposition, indispensable à la majorité, et, sur toute chose, infaillible. Il s'est persuadé que l'Angleterre, c'est un cabinet, et que son cabinet, c'est lui. Parmi ceux qui le suivent, c'est la même abdication devant son génie, c'est la même foi. Ayant passé l'âge de la modestie, M. Gladstone accepte les hommages des croyants, et, connaissant tout à la fois

sa valeur et celle des autres, il ne consulte plus personne sur quoi que ce soit; c'est bien assez qu'il écoute ses adversaires au Parlement pour les rouler ensuite sous les flots de son éloquence. Il ne tient pas compte davantage des avis que la presse croit devoir lui donner, par la raison qu'il a depuis longtemps renoncé à lire les journaux. Sa pensée seule le guide, et souvent elle l'éleve au-dessus de la terre. Son regard semble la suivre dans les cieux, et dépasse la hauteur des mortels qu'il rencontre sur son chemin. Il va méditant des harmonies homériques, des origines de l'Iliade, de l'emplacement de Troie, ou cherchant quelque rime italienne. S'il reprend terre, c'est pour abattre encore un arbre ou une institution. Tant mieux s'il ne s'attaque pas à quelqu'un des vieux chênes d'Hyde-Park ou de Windsor, ou à quelqu'une des assises de la constitution anglaise. Il peut et ose tout dans ses grands jours de colère. Whigs et Tories frémissent des aventures où il peut engager le pays, si son jugement vient à se troubler. Au-dessus des partis, le gardien suprême des institutions du royaume témoigne autant d'inquiétude que la constitution le lui permet; les radicaux seuls, en Angleterre, ont confiance et prennent patience.

CHARLES GAVARD.

Chevaliers de Saint-Jean

Aux Etats-Unis, les catholiques ont formé une vaste ligue anti-maçonnique. Elle se nomme Union catholique des chevaliers de Saint-Jean. Elle fonctionne, dit le Pèlerin, depuis cinq ans. Les réunions annuelles se nomment conventions. La dernière a eu lieu à Rochester, en juin 1883. Chaque groupe porte le nom de commanderie; il y en a déjà quarante-six, portant chacune un nom spécial: Saint-Georges, Sainte-Croix, Saint-Pierre, Saint-Die V, etc.

Les chevaliers de Saint-Jean ont un costume et portent l'épée. Ils payent une légère contribution pour secourir les frères malheureux, leurs veuves et leurs orphelins. Mais le but principal de l'Union est de faire rendre aux autorités religieuses de l'Eglise catholique le respect qui leur est dû, et de travailler à l'extinction du vice.

Pour former un groupe, il faut au moins quinze hommes, catholiques pratiquants, ayant au moins vingt et un ans et pas plus de cinquante ans. Ils peuvent alors s'adresser au président, et lui demander une charte pour l'organisation d'une commanderie nouvelle.

Toute commanderie choisit le nom sous lequel elle veut être connue, et dresse, pour son propre gouvernement, une constitution et des règlements, pourvu que cette constitution et ces règlements ne soient pas en désaccord avec ceux de l'Union.

L'Union ne fait exception d'aucune nationalité, d'aucune race, et par suite d'aucune couleur. Mais il faut être connu comme étant de mœurs honnêtes et pouvoir justifier

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 26 Février 1884—No 34

L'ECOLE DES ROBINSONS

(Par Jules Verne.)

[SUITE]

Le lendemain, 30, Godfrey et Tartelett partaient dès l'aube, et trois autres voyages achevaient de vider et de transporter le contenu de la malle. Avant le soir, outils, armes, instruments, ustensiles, tout était apporté, rangé, emmagasiné à Will-Tree.

Enfin le 1er août, la malle elle-même, traînée non sans peine le long de la grève, trouvait place dans l'habitation, où elle se transformait en coffre à linge.

Tartelett, avec la mobilité de son esprit, voyait maintenant l'avenir tout en rose. On ne s'étonnera donc pas que, ce jour-là, sa pochette à la main, il fût venu trouver son élève et lui eût très sérieusement dit, comme s'il avait été dans le salon de l'hôtel Kaverup:

— Eh bien, mon cher Godfrey, ne serait-il pas temps de reprendre nos leçons de danse? "

XV

OU IL ARRIVE CE QUI ARRIVE AU MOINS UNE FOIS DANS LA VIE DE TOUT ROBINSON VRAI OU IMAGINAIRE.

L'avenir se montrait donc sous un jour moins sombre. Mais, si Tartelett, tout au présent, ne voyait dans la possession de ces instruments, de ces outils, de ces armes, qu'un moyen de rendre cette vie d'isolement un peu plus agréable, Godfrey, lui, songeait déjà à la possibilité de quitter l'île Phina. Ne pourrait-il, maintenant, construire une embarcation suffisamment solide, qui leur permettrait d'atteindre, soit une terre voisine, soit quelque navire passant en vue de l'île?

En attendant, ce furent les idées de Tartelett dont la réalisation occupa plus spécialement les semaines qui suivirent.

Bientôt, en effet, la garde-robe de Will-Tree fut installée, mais il fut décidé qu'on n'en userait qu'avec toute la discrétion qu'imposait l'incertitude de l'avenir. Ne se servir de ces vêtements que dans la mesure du nécessaire, telle fut la règle à laquelle le professeur dut se soumettre.

— A quoi bon? disait-il en maugréant, c'est trop de parcimonie, mon cher Godfrey! Que diable! nous ne sommes pas des sauvages, pour aller à demi nus!

— Je vous demande pardon, Tartelett, répondait Godfrey, nous som-

mes des sauvages, pas autre chose!

— Comme il vous plaira, mais vous verrez que nous aurons quitté l'île avant d'avoir usé ces habits!

— Je n'en sais rien, Tartelett, et mieux vaut en avoir de reste que d'en manquer!

— Enfin, le dimanche au moins, le dimanche, sera-t-il permis de faire un peu de toilette?

— Eh bien, oui! le dimanche, et même les jours de fête, répondit Godfrey, qui ne voulut pas trop contrarier son frivole compagnon; mais, comme c'est précisément lundi aujourd'hui, nous avons toute une semaine avant de nous faire beaux!

Il va sans dire que, depuis le moment où il était arrivé sur l'île, Godfrey n'avait pas manqué de marquer chacun des jours écoulés. Aussi, à l'aide du calendrier trouvé dans la malle, avait-il pu constater que ce jour-là était réellement un lundi.

Cependant, chacun s'était partagé la besogne quotidienne, suivant ses aptitudes. Il n'était plus nécessaire de veiller jour et nuit sur un feu qu'on avait maintenant les moyens de rallumer. Tartelett put donc abandonner, non sans regret, cette tâche, qui lui convenait si bien. Il fut désormais chargé de l'approvisionnement des racines de yamph et de camas, — de celles-ci surtout, qui faisaient le pain quotidien du ménage. Aussi le professeur allait-il chaque jour à la récolte jusqu'à ces lignes

d'arbustes, dont la prairie était bordée en arrière de Will-Tree. C'était un ou deux milles à faire, mais il s'y habitua. Puis il s'occupait, entre temps, de recueillir les huitres ou autres mollusques, dont on consommait une grande quantité.

Godfrey, lui, s'était réservé le soin des animaux domestiques et des bêtes du poulailler. Le métier de boucher n'était pas pour lui plaire, mais enfin il surmontait sa répugnance. Aussi, grâce à lui, le pot-au-feu apparaissait-il fréquemment sur la table, suivi de quelque morceau de viande rôtie, ce qui formait un ordinaire assez varié. Quant au gibier, il abondait dans les bois de l'île Phina, et Godfrey se proposait de commencer ses chasses, dès que d'autres soins plus pressants lui en laisseraient le loisir. Il comptait bien utiliser les fusils, la poudre et le plomb de son arsenal; mais, auparavant, il avait voulu que l'aménagement fût terminé.

Ses outils lui permirent d'établir quelques bancs à l'intérieur et à l'extérieur de Will-Tree. Les escabeaux furent dégrossis à la hache; la table, moins rugueuse, devint plus digne des plats, assiettes et couverts, dont l'ornait le professeur Tartelett. Les couchettes furent arrangées dans des cadres de bois, et leur literie d'herbes sèches prit un aspect plus engageant. Si les sommiers et les matelas manquaient encore, les couvertures,

du moins, ne leur faisaient pas défaut. Les divers ustensiles de cuisine ne traînaient plus à même le sol, mais ils trouvèrent place sur des planches fixées aux parois intérieures. Effets, linge, vêtements furent soigneusement serrés au fond de placards évidés dans l'écorce même du sequoia, à l'abri de la poussière. A de fortes chevilles on suspendit les armes, les instruments, qui décorèrent les parois sous forme de panoplies.

Godfrey voulut aussi fermer sa demeure, afin qu'à défaut d'autres êtres vivants, les animaux domestiques ne vinssent pas, pendant la nuit, troubler leur sommeil. Comme il ne pouvait pas tailler des planches avec l'unique scie à main, l'égoïne, qu'il possédait, il se servit encore de larges et épais morceaux d'écorce, qu'il détachait facilement. Il fabriqua ainsi une porte assez solide pour commander l'ouverture de Will-Tree. En même temps, il perça deux petites fenêtres, opposées l'une à l'autre, de manière à laisser pénétrer le jour et l'air à l'intérieur de la Chambre. Des volets permettaient de les fermer pendant la nuit; mais, au moins, du matin au soir, il ne fut plus nécessaire de recourir à la clarté des torches résineuses qui enfumaient l'habitation.

Ce que Godfrey imaginait plus tard pour s'éclairer pendant les longues soirées d'hiver, il ne le savait trop. Parviendrait-il à fabriquer

quelques chandelles avec la graisse de mouton, ou se contenterait-il des bougies de résine plus soigneusement préparées? Ce serait à voir.

Une autre préoccupation, c'était d'arriver à construire une cheminée à l'intérieur de Will-Tree. Tant que durait la belle saison, le foyer, établi au dehors dans le creux d'un sequoia suffisait à tous les besoins de la cuisine; mais lorsque le mauvais temps serait venu, quand la pluie tomberait à torrents, alors qu'il faudrait combattre le froid dont on devait craindre l'extrême rigueur pendant une certaine période, force serait d'aviser un moyen de faire du feu à l'intérieur de l'habitation, et de donner à la fumée une issue suffisante. Cette importante question devait être résolue en son temps.

Un travail très utile fut celui que Godfrey entreprit, afin de mettre en communication les deux rives du rio, sur la lisière du groupe des sequoia. Il parvint, non sans peine, à enfoncer des pieux dans les eaux vives, et il disposa quelques baliveaux qui servirent de pont. On pouvait aller ainsi au littoral du nord, sans passer par un gué qui obligeait à faire un détour de deux milles en aval.

(A suivre)

d'une bonne santé. L'Union a reçu l'approbation de l'archevêque de Baltimore et de plusieurs évêques.

CALENDRIER DE 1884

17<sup>e</sup> année de la Confédération canadienne. 2<sup>e</sup> mois : FEVRIER, dédié aux Douleurs de Marie.—29 jours.

Dimanche, les 3, 10, 17, 24.—Purification le samedi 2, Les Cendres le mercredi 27. Trois jours de jeûne.

Pendant tout le mois de février, les cadrans solaires sont en retard de 14 minutes sur les horloges bien réglées.

La lune au périgée les 4 et 29, à l'apogée le 17. Premier quartier le 4, à 1 h. 13 m. du matin.

Pleine lune le 11, à 0 h. 3 m. du matin. Dernier quartier le 18, à 10 h. 28 m. du soir.

Nouveaux jours le 25, à 1 h. 50 m. du soir.

Nota. Il s'agit, dans ce tableau, de l'heure propre de Québec, sur laquelle le chemin de fer est retardé de 15 minutes.

Les levers et couchers du Soleil et de la Lune se rapportent au centre de ces astres.

26 Février, mardi

1<sup>er</sup> jour de la Lune, 57<sup>e</sup> de l'année. Office de la fête.—En 1881, tremblement de terre à Agram (Hongrie).

Durée du jour 10 h. 46 m., de la nuit 13 h. 14 m. Lever du soleil 6 h. 50 m., coucher 5 h. 39 m.

Milieu du jour à midi 13 minutes. Hauteur du Soleil 24.5.

Lune : lever à 6 h. 27 m. du matin, coucher à 5 h. 49 m. du soir.

SOMMAIRE

France Rome et la Prusse M. Gladstone. Chevaliers de Saint-Jean FEMILTON—L'école des Robinsons. (A suivre. Est-ce de l'indépendance Le Grand-Tronc La victoire du "Canadien" Une assemblée des canadiens à Chicago Les finances d'Ontario Correspondance d'Ontario Résumé des dépêches Amérique Petites nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883.—N. E. Dionne. Bazar à S. Félix du Cap-Rouge Avis aux marins.—Wm Smith. Vente spéciale de lampes d'églises. A ceux qui tiennent maison.—Behan Bros. Pianos et harmoniums.—Bernard & Allaire

CANADA

QUEBEC, 26 FEVRIER 1884

Est-ce de l'indépendance ?

L'Événement de samedi plaide pour l'indépendance d'opinion. Malheur à ceux qui voudraient lui dicter sa manière d'agir, et imposer à la presse l'obligation d'approuver quand même les mesures des gouvernements. "Dans nos quartiers," s'écrie le fier écrivain, "cette théorie n'a pas cours, et il faudra d'autres autorités que celle du Courrier du Canada pour nous faire renoncer à la précieuse liberté de juger les hommes selon leurs actes et les choses selon leur valeur."

Notre confrère ne nous rend pas justice. Bien loin de vouloir lui ravir cette précieuse liberté, nous en usons nous-mêmes sans nous gêner ; et c'est exactement dans cette mesure et suivant cette formule que nous jugeons les hommes et les choses du Canadien et de l'Événement. Entendons-nous. Nous ne reprochons pas à notre confrère de viser à l'indépendance d'opinion en même temps qu'il vise à l'indépendance de fortune. Nous lui reprochons la lutte inqualifiable qu'il a entreprise contre une grande mesure d'intérêt public et de progrès national. Nous lui reprochons de s'être associé à MM. Sénécald et Dansereau, deux hommes qu'il a lui-même diffamés et livrés au mépris public, pour tramer, sans motifs avouables, la chute d'un gouvernement conservateur. Nous lui reprochons d'avoir compromis l'honneur de notre province par ses sommations maladroites, et d'avoir essayé de pousser notre députation aux aventures aux bénéfices d'aventuriers. Nous lui reprochons son petit ballon d'essai vers M. Blake et les grits, ses télégrammes ampoulés, sa pose au patriotisme, ses insinuations injustifiables contre nos chefs les plus respectés.

L'indépendance est une belle chose, mais il ne faut pas couvrir de ce nom les convoitises de l'ambition et les calculs de l'intérêt personnel. Ce n'était pas être indépendant que de faire une opposition factieuse aux résolutions justes et nécessaires proposées par le gouvernement pour hâter le parachèvement du Pacifique. Que Sir John présente un bill ministériel pour incorporer les orangistes, et que l'Événement combatte

la mesure de toutes ses forces, au risque de renverser le gouvernement. Nous applaudirons à ses coups et ne ménagerons pas les nôtres ; et nous aurons fait acte de véritable indépendance.

Mais notre confrère nous dira peut-être : "Je croyais et je crois encore que la mesure était mauvaise." Eh bien, alors, sa position est encore plus insoutenable. Comment, ses dénégations des résolutions ministérielles étaient sincères, et il conseillait en même temps à nos députés de les accepter pourvu que le gouvernement consentit à nous donner des *better terms* ! Mais c'est de la corruption, de l'immoralité politique, du chantage de la pire espèce ! Ses bons amis les libéraux ne le lui ont pas, d'ailleurs, envoyé dire. Le reproche que l'Électeur de mercredi dernier adressait injustement à nos députés, s'appliquait exactement à l'Événement et au Canadien.

"Voici actuellement la position de nos députés de Québec," disait l'organe libéral. Ils ont crié sur tous les tons en dehors de la chambre que le pacifique n'a pas droit à la demande, que c'est une grande erreur que le gouvernement fait en leur accordant cet immense subside, que cette compagnie ne mérite pas leur confiance, que le pays n'a pas les moyens de prendre sur ses épaules ces charges énormes, etc., etc. Après avoir dit tout cela et beaucoup d'autres choses, voici ce que ces mêmes députés semblent dire : "Nous trouvons que c'est abominable de soutenir le gouvernement sur cette mesure que nous trouvons mauvaise ; notre conscience nous dit de voter contre ; cependant nous sommes prêts à être vos complices dans la perpétration de cet acte d'injustice et de vol des deniers publics, pourvu que vous reconnaissez que la province de Québec a droit à un subside."

Voilà ce à quoi se sont exposés les journaux conservateurs qui ont fait contre le gouvernement et sa politique la campagne qui s'est terminée par un si brillant fiasco. Dans l'un ou l'autre cas ils méritent censure. Ou bien ils estimaient la mesure bonne, et alors ils ont trahi leur parti ; ou bien ils la croyaient mauvaise et alors ils ont prêché la corruption. Nous ne contesterons pas à l'Événement la précieuse liberté de choisir l'alternative qui lui plaira.

Au cours de son article de samedi, notre confrère nous a poussé une botte mortelle. Il a placé cette farcesque "liberté de juger les hommes selon leurs actes et les choses selon leur valeur" sous l'égide de Sir Hector Langevin et de l'honorable M. Chapais lui, suivant lui, "profitaient de cette liberté quand, en 1850, ils combattirent et cherchèrent à renverser le cabinet Macdonald-Cartier en compagnie de M. Brown." A cela nous répondrons que Sir Hector Langevin et l'honorable M. Chapais n'ont pu combattre le ministère Macdonald-Cartier, en 1850, pour deux raisons extrêmement simples. La première, c'est qu'en 1850 il n'y avait pas de cabinet Macdonald-Cartier, et la seconde c'est que la carrière parlementaire de l'honorable M. Chapais a commencé en 1852 seulement, et celle de l'honorable Sir Hector Langevin, en 1857. Cela prouve qu'au journal comme à la tribune l'improvisation a des dangers.

Le Grand-Tronc

A un correspondant qui demandait : Que voulez-vous dire quand vous parlez du monopole du Grand-Tronc dans l'Est ? Le Times de Winnipeg répond ainsi : "Voici : Il a eu le monopole entre Montréal et Toronto depuis qu'il est construit. Il possède ou contrôle l'assemblage du Midland, comprenant le Midland original, depuis Fort Hope jusqu'à Lindsay et Peterborough, le Toronto & Nipissing, et le Whitby & Port Derry ; aussi la Grande Jonction et le Kingston Penbroke, aussi le Grand-Ouest avec tous ses raccordements et ses dépendances.

En d'autres termes il est le maître de toute la région s'étendant de Montréal à Détroit. Il est roi dans Québec. Il a sa propre ligne entre Québec et Montréal ; il possède le chemin de fer de la Rive Nord, l'ayant acheté expressément pour empêcher le Pacifique d'atteindre Québec sur cette rive nord ; il a aussi acheté le Montréal et Sorel, pour éloigner le Pacifique de la rive sud. Il est difficile de créer un monopole plus complet dans ces deux provinces. Il est menacé, cependant, par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique

qui, par ses lignes de Montréal à Toronto et à St-Thomas, de Crédit Valley et de St-Thomas à Détroit et Chicago par le chemin du Michigan, jouera gros jeu pour le commerce entre Chicago et Montréal.

Quelle serait la position du Dominion si le monopole du Grand Tronc s'étendait jusqu'au Nord-Ouest ?

Un télégramme venu ce matin d'Ottawa, a apporté à M. Bédard, prote du Courrier du Canada, l'accablante nouvelle de la mort de son père.

On se rappelle qu'une mort subite a enlevé la femme de M. Bédard il y a environ un mois.

Nous le prions de recevoir nos condoléances les plus sympathiques.

La victoire du Canadien

En annonçant à ses lecteurs le résultat du vote sur la question du Pacifique, le Canadien essayait de chanter victoire. Dans ce rôle, il représentait exactement ce contradictoire typique qui, après mille arguties, forcé de se rendre à l'évidence, s'écrie : cela revient à mon dire. En effet le Canadien a été battu sur toute la ligne. Voyons un peu :

Il avait combattu au mérite les résolutions du Pacifique : elles ont été votées à une immense majorité.

Il avait demandé à grands cris des *better terms*..... pour la province : il voulait qu'on mit le couteau sur la gorge à Sir John : la députation a abandonné, au moins pour cette année, cette demande de subside fédéral additionnel.

Il avait réclamé \$7 000 000 pour nous indemniser du coût de notre voie ferrée provinciale : le ministère local et la députation française ont accepté \$12 000 par mille, soit \$4 000.000 à peu près.

Il avait vaguement esquissé la silhouette de M. Blake arrivant au pouvoir, avec l'aide des chefs et du parti conservateur de la province de Québec : et M. Blake est encore tout meurtri de la lourde chute du haut de ses espérances, que le vote de nos députés vient de lui infliger.

Après cela, libre au Canadien de crier que cela revient à son dire. Le public qui lit, qui examine et qui se souvient a constaté, avec une satisfaction non dissimulée, que jamais plus pitoyable entreprise ne fut couronnée de plus pitoyable résultat.

Une assemblée des Canadiens à Chicago.

Le Courrier de l'Illinois nous a apporté le texte des résolutions passées à une grande assemblée de Canadiens-français, tenue à Chicago, le dimanche, 10 février.

Des milliers de nos compatriotes s'étaient réunis pour protester contre des allégations odieuses du Chicago Daily News.

M. Valois, avocat, a fait un magnifique discours, ainsi que le Dr Elzéar Paquin, MM. Allard et de Saint-Aubain.

Le comité composé de MM. Oscar Franchère, Henri Venne, Damase Halle, Charles Gendron, Thomas Rouleau, Léon Dubois, Louis H. Bourret et Louis Grandpré a préparé les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS

Considérant que dans un article publié dans le Chicago Daily News en date du 30 janvier 1884, les insultes les plus vulgaires, les plus grossières et les plus fausses sont adressées aux membres de la population canadienne-française de Chicago ;

Considérant que le Chicago Daily News tout en prétendant être juste et impartial, a réaffirmé ses assertions blessantes et mensongères dans ses colonnes du 2 février ;

Considérant que le Chicago Daily News a refusé à plusieurs citoyens canadiens-français de cette ville les droits et privilèges d'une réponse sous prétexte que la correspondance était trop volumineuse et que prolonger la discussion deviendrait ennuyeux pour les lecteurs de ce journal ;

Considérant que le Chicago Daily News, loin de rétracter ses premières insultes, continue à lancer des invectives contre les Canadiens-français de Chicago ;

Considérant que le Chicago Daily News, nous a prouvé sa mauvaise foi et les préjugés dont il est animé contre la population canadienne-française, et

Considérant que la population canadienne-française a produit et produit encore des hommes éminents dans les différentes positions de l'échelle sociale, et que la nationalité canadienne-française occupe par son intelligence, son habileté et son honorabilité une des places les plus élevées non-seulement au Canada, mais dans les Etats-Unis, leur patrie d'adoption ;

Résolu, que les Canadiens-français de Chicago déclarent les accusations du Chicago Daily News contre leur nationa-

lité fausses, vulgaires et mensongères et condamnent la conduite des rédacteurs ou reporters du dit journal.

Résolu, que les Canadiens-français de Chicago défient le Chicago Daily News ou tout autre ennemi de leur nationalité de prouver une seule de leurs malignes allégations.

Résolu, qu'une copie de ces résolutions sera envoyée aux journaux de Chic ago, du Canada et au Courrier de l'Illinois.

Honneur à nos compatriotes de l'Ouest.

Les finances d'Ontario.

Les libéraux de notre province nous ont bien souvent jeté à la figure l'état prospère des finances d'Ontario, comparé au délabrement des finances de Québec. Voyez, disaient-ils, la province libérale est riche, la province conservatrice est pauvre.

Quelle preuve éclatante de supériorité en faveur de l'administration libérale !

Le discours sur le budget de l'honorable M. Ross, trésorier d'Ontario, va rabattre un peu toutes ces vantardises. En effet d'après l'exposé financier du trésorier de M. Mowat, le dernier exercice de la province seür accuse un déficit de près d'un demi-million.

Les dépenses de toute nature, sont de \$2 887 037, les recettes de toutes sources, sont de \$2 339 941 : déficit, \$447 096.

Il y a eu augmentation de dépenses sous différents titres. Sous le titre :

Table with 2 columns: Category and Amount. Government civil: \$11,000; Legislation: 25,600; Subsidies aux institutions: 41,111; Immigration: 7,884; Agriculture et arts: 14,620; Bureau des statistiques: 7,249.

Comme on le voit, il y a eu augmentation notable dans plusieurs services. Et si l'on considère qu'à cette augmentation correspond un déficit provincial pour l'année courante, on conviendra qu'il n'y a pas là de quoi tant vanter la prudence et l'habileté des financiers grits.

Une autre démonstration intéressante qui ressort du discours du trésorier d'Ontario, c'est que le surplus de quatre millions dont parlent tant les libéraux n'est pas du tout le fait des grits. A la chute du cabinet conservateur de Sandfield McDonald le surplus provincial était de \$4,333,294. En 1880, après sept ans de régime grit, il avait diminué et n'était plus que de \$4,230,088. Pour l'année fiscale 1883, il est de \$4,384,241, soit une augmentation insignifiante.

Après tout cela, on se demande si nos libéraux sont bien justifiables de porter aux nues la brillante administration des grits, et s'ils font preuve d'un grand esprit provincial en essayant d'écraser notre pauvre province avec la prospérité ontarienne !

L'Électeur manifeste une grande sollicitude à l'endroit de la rédaction du Courrier du Canada. Nous le remercions cordialement de l'intérêt qu'il témoigne à notre journal. Mais, pour que ses sympathies ne s'égarant pas, nous nous croyons tenu de lui apprendre que M. Chapais n'est pas encore entré à la rédaction du Courrier.

Il ne deviendra rédacteur-en-chef de notre journal qu'au commencement du mois de mars. Et nous croyons devoir ajouter, afin de donner le calme à la conscience délicate de notre confrère, que M. Chapais cessera d'être secrétaire-privé de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur, dès l'instant qu'il prendra la rédaction du Courrier du Canada.

Une dépêche annonce que M. Char-

rette, qui avait été choisi comme candidat par les libéraux de Jacques Cartier, refuse de s'exposer à une défaite.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich, le 25 février 1884. LA LANGUE FRANÇAISE DANS LA PROVINCE D'ONTARIO

Quand nous reconnaissons que nous avons gagné du terrain, que nous avons obtenu de sérieuses améliorations sans le rapport de nos écoles primaires françaises, nous ne devons pas cependant nous dissimuler qu'un trop grand nombre des enfants de nos familles canadiennes restent complètement privés encore des moyens d'apprendre leur langue maternelle. Nous perdons les nôtres par trop d'indolence ; nous les aban-

donnons sans assez nous inquiéter du vide que leur éloignement de nous produira dans nos rangs.

Nous aimons la grande liberté que nous laissent nos lois pour toutes nos affaires, pour toutes les initiatives privées ; mais à vrai dire, nous verrions avec plaisir une loi qui obligerait toute section d'école ayant une population mixte de Français et d'Anglais, à engager un maître ou une maîtresse sachant suffisamment les deux langues.

Ce moyen serait le plus simple et le plus sûr pour sauvegarder la déférence due à chacune des nationalités intéressées.

Il est vrai que nous avons pleinement cette latitude, mais nos syndicats d'écoles sont parfois trop peu soucieux d'une question aussi importante que délicate ; nous savons dans combien de cas les Canadiens-français sont sacrifiés, et nous ne voyons de vrai remède à ce vrai mal que dans une loi prise en vue de mettre fin à cette faculté qu'ont les sections d'écoles de méconnaître les droits des uns et de favoriser les autres, quand tous paient également pour l'entretien du maître et de la maîtresse.

Encore une fois, si nous avons des sociétés Saint-Jean Baptiste, c'est à ces institutions à prendre les mesures que réclame une telle réforme. A quoi bon des élaborations de constitutions ? des discours ? à quoi bon des hommages rendus à nos ancêtres ? Tout cela n'est que peu de choses, sinon rien du tout. Si nous voulons garder nos traditions, intéressons-nous aux générations qui doivent nous suivre, ne les laissons point libres de suivre le courant qui les emporte à l'anglicanisme, ne négligeons aucun des moyens qui nous sont donnés de les maintenir dans notre foi patriotique. C'est là un grand devoir que nous rappelons aux nôtres et qui nous est dicté par la mémorable devise canadienne : Mon Dieu, ma Religion, ma Patrie. (A suivre) HTE GIRARDOT.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 25 février 1884.

M. Fallières fait frapper une médaille à l'occasion du 82<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Victor Hugo.

ANGLETERRE

Londres, 25 février.

M. Foote, rédacteur du Free-Thinker, vient d'achever le temps de prison auquel il avait été condamné pour blasphème. Il a été reçu, à sa sortie, par M. Bradlaugh et 200 amis. 17 personnes ont été tuées sur le vapeur Katsoi, allant de Hong-Kong à Macao, par suite de l'explosion de la chaudière.

M. Brand, qui vient de résigner ses fonctions de président de la Chambre des Communes, est créé pair sous le titre de lord Hampdon.

Le navire américain Aurore, portant comme cargaison des caisses de kérosine, a pris feu près de Calcutta (Inde) ; on a eu de grandes craintes pour la ville.

Une explosion, qu'on attribue à de la dynamite, s'est produite à la gare Victoria à Londres ; de grands dégâts ont été produits à la gare et aux environs ; on a dû porter à l'hôpital sept hommes grièvement blessés.

M. Gladstone a fait à la Chambre l'éloge de M. Brand ; lorsqu'il s'est agit de voter en faveur des éloges, les Parnellistes se sont retirés ; ainsi que M. O'Donnell.

M. Joseph Cowen demande pourquoi on se bat en Égypte ; le marquis de Hartington déclare cette question intempestive.

Une motion de blâme, proposée par M. Labouchère, a été rejetée. M. Gladstone continue à avoir confiance dans l'entreprise du général Gordon ; celui-ci envie toujours au Caire des dépêches encourageantes.

L'animal Hewitt a été envoyé de Souakim 500 hommes pour enterrer les morts de l'armée de Baker pacha près de Teb.

7 000 arabes se sont joints aux troupes d'Osman Digna, qui commandent maintenant 18 000 hommes. Les troupes anglaises sont de 5 000 hommes.

La révolte d'une puissante tribu arabe met en danger les endroits où se trouvent les troupes anglo-égyptiennes.

SUISSE

Bernes 25 février.

5 ouvriers carriers ont été tués par l'éroulement d'un échafaudage.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 25 février. Une entrevue aura lieu au printemps entre les deux empereurs de Russie d'Allemagne. Le meurtrier du colonel Sudeikin n'est pas encore arrêté ; on met en circulation 50 000 exemplaires de sa

photographie, et l'on promet 10 000 roubles (8 000 piastres) à quiconque l'arrêtera, 5 000 roubles à quiconque donnera des renseignements conduisant à l'arrestation.

AMERIQUE

On signale des incendies à Henrietta (Texas), à Chicago, à Plymouth, à Denver ; ce dernier sinistre a fait 4 victimes.

A Reading, les fonderies, qui étaient fermées depuis Noël, ont repris le travail le 25 février.

120 tisserands se sont mis en grève à Amesbury ; autre grève à East-Hampton (Massachusetts).

Petites nouvelles

NOS CHEVAUX.—Il paraît qu'il y a une grande demande de chevaux aux Etats-Unis. On annonce qu'il y a vingt acheteurs américains rendus à Montréal dans le but unique d'acheter de ces chevaux.

MORT SUBITE.—Hier matin, monsieur Gagnon, employé au service de monsieur Ovide Bégin, maître charretier, est mort subitement. Se sentant pris d'un malaise étrange, il appela son patron, et rendit le dernier soupir quelques minutes après.

SUICIDE.—Théophile Lauzon, natif de Québec, s'est suicidé, il y a quelques jours, à Bay City, Mich., en s'administrant une dose de strichnine. La victime était âgée de 35 ans.

BAL.—Il y a eu bal chez le gouverneur général hier soir, à Ottawa.

UN COUP D'ETAT.—On télégraphie de St-Jean, N. B., en date du 25 courant. Grande sensation à Moncton aujourd'hui, par des placards affichés dans la ville, d'après les ordres de M. Wortman, magistrat de police. Ces placards annoncent la destitution des constables et de presque tous les autres officiers de police de la ville. Il paraîtrait qu'il existe une loi, donnée au magistrat de police, dans les villes où l'"Acte Scott" est en vigueur le droit de démettre les officiers de police, si ce magistrat est convaincu que les officiers et que la police n'ont pas fait leur devoir pour mettre à exécution l'"Acte Scott."

—Après la Diphtérie, pour expulser du sang les éléments vicieux et restaurer la santé, le malade doit prendre la Salsepareille d'Ayer.

LE BAZAR DE L'HOPITAL GÉNÉRAL.—Le bazar qui a eu lieu la semaine dernière à l'Hôpital-Général a dépassé de beaucoup, dans ses résultats, l'attente des Révérends Sœurs.

On avait eu à peine une quinzaine de jours pour le préparer. On croyait réaliser à peine quelques piastres vu qu'aucune reclame n'avait été faite dans les journaux qui ne purent annoncer ce bazar que la veille de l'ouverture.

L'attente, disons-nous, a été dépassée. En effet on a réalisé la jolie somme de plus de \$800. Pour un bazar impromptu et ne durant que cinq jours c'est magnifique et ça indique que la recommandation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque en faveur de l'Hôpital de Chicoutimi a été reçue avec plaisir pour ne pas dire avec enthousiasme.

Nous en félicitons les citoyens de Québec et surtout les dames généreuses qui se sont dévouées à ce bazar. On nous a rapporté des actes de générosité admirable.

La famille de feu le lieutenant-gouverneur Caron a donné un oreiller d'une grande valeur ; il a été râté et a produit la somme de \$56. Il a été gagné par madame Juge Tessier.

Un monsieur a cru devoir se payer le plaisir de souper dans un couvent, et a cru que ce bonheur valait bien \$14.

Et une multitude de faits que nous pourrions citer.

Non, la charité n'est pas morte à Québec.

ACTION DE GRACE.—Samedi prochain M. Casault, père du jeune enfant que l'on baptisait lors de l'éroulement de la Chapelle du faubourg, ainsi que le parrain et la marraine feront chanter une messe d'action de grâce pour avoir échappé au grand danger d'une mort imminente.

ÉCLAIRAGE.—Un journal annonce que l'on a résolu, au Sénat, de se servir dorénavant de lampes à l'huile de pétrole pour l'éclairage.

LÉGISLATURE.—Jeudi prochain s'ouvrira à St-Jean, N.-B., la session annuelle de la législature.

CALLIGRAPHIE.—Le concours de calligraphie, tel qu'annoncé, a eu lieu samedi, dans une des salles de l'Académie Commerciale. M. D. J. Power, a gagné la coupe d'argent offerte par les membres du "De La Salle Penman's Club" aux

amateurs de bons chiffres et de la belle écriture commerciale.

Le crayon-plume en or a été décerné à M. Tancrède Rinfret, âgé de 131 ans et élève du cours intermédiaire à l'Académie Commerciale.

Nos félicitations aux heureux méritants.

Les Pilules d'Ayer garantissent la guérison complète et radicale, des désordres de l'estomac, la constipation, l'infection de l'haleine.

CERCLE CATHOLIQUE.—Mercredi, à 8 h. p. m. séance au Cercle Catholique. Monsieur E.C. Gauvin donnera une conférence. Sujet : Calcul graphique.

LETRE PASTORALE CONCERNANT L'EMIGRATION.—Une lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Fabre a été lue dimanche dans toutes les églises catholiques de Montréal. Cette lettre parle des dangers qu'il y a pour les catholiques d'émigrer au Etats-Unis.

LE PONT DE QUÉBEC.—Nous apprenons que l'un des ingénieurs les plus éminents de l'Angleterre, M. Brunlees a été consulté par M. Light à propos du pont sur le St-Laurent a donné un rapport favorable sur les plans préparés par ce dernier.

TROUBLE.—On lit dans une dépêche venue hier de Winnipeg : La bande du Veau Jaune sur le Crooke Lake fit mander au lieutenant gouverneur Dewdney que l'on mourait de faim.

Les Indiens tiennent alors un "pou-rou" et décident d'obtenir immédiatement et par n'importe quels moyens de la nourriture de l'agent Perley.

Aux File Hills, les magasins ont aussi été forcés. La police montée n'a pu faire d'arrestation.

EXPLOSION.—Hier matin à lieu une terrible explosion à la Banque de Commerce, à Toronto.

Au moment où le messager M. Shaw allait ouvrir la voûte, il alluma une allumette. A l'instant une grande flamme emplit la voûte et fut suivie d'une effrayante détonation.

Plusieurs commis, une douzaine au moins, qui étaient assis à leurs bureaux ont été renversés.

Le crêpis est tombé en plusieurs endroits.

Les comptoirs ont perdu leurs gardes, les fenêtres ont été en partie démolies, et les morceaux de verre sont allés retomber dans la figure de bon nombre de commis.

Toute la journée de samedi les plombiers furent employés à réparer un conduit du gaz : il est probable que par négligence on laissa quelque robinet ouvert.

Le contenu de la voûte n'a pas été endommagé. On évalue les dommages de \$5 000 à \$10 000.

Le sous-gérant Bulster, le commissaire Fuller ont été blessés sérieusement.

Un commis du nom de Drurayard et M. Shaw, ainsi que plusieurs autres commis ont reçu des blessures plus ou moins sérieuses.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Judicieux traitement.—Bien que dans ce climat où le changement de température est si fréquent, il soit impossible de se préserver d'une mauvaise santé, cependant, grâce à l'adoption, à temps, de ces remèdes, on peut diminuer beaucoup le nombre et l'importance des maladies.

Lorsqu'on ressentira quelque irritation à la gorge ou à la poitrine, par suite d'enrouement, de toux ou de respiration difficile, il faudra, sans délai, frictionner ces parties avec l'Onguent Holloway et prendre les Pilules, en dose modérée, pour augmenter l'action curative.

Ni catarrhes, ni plaies ne peuvent résister à ces remèdes. Des instructions imprimées entourent chaque pot d'Onguent comme chaque boîte de Pilules; ces médicaments conviennent à tous les âges et à toutes les classes de

la société pour toutes les maladies ordinaires auxquelles l'humanité est sujette.

SPIROMÈTRE

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souville, de Paris, ex-chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons.

Pendant une visite, dernièrement, en France, le docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spirométrique pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poumons, et ils sont convaincus qu'avec le traitement par le spiromètre ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases.

Ses nombreux essais à Prague, à Paris et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience aggrave les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches. Ces maladies prennent le plus souvent la forme d'un catarrhe nasal qui, négligé accomplit silencieusement mais avec promptitude son action sur la membrane muqueuse du gosier, qu'il dépouille de son enveloppe, laissant ainsi cette surface enflammée constamment exposée aux influences irritantes tant locales qu'atmosphériques.

A mesure que la maladie fait de progrès la matière délicate qui sort constamment de la surface enflammée pendant le sommeil descend dans les tubes bronchiques; la partie supérieure des poumons est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies la consommation.

Pouquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiromètre du Dr Souville en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire que possède rarement un homme de son âge.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souville, ex-chirurgien de l'armée française, 13, Philippe St., Montréal, 173, Church Street, Toronto, 166, Alexander Street, Winnipeg, Bureaux pour le Canada.

Le climat particulier de ce pays, où le froid continue pendant plusieurs mois est particulièrement disposé pour aux progrès de la civilisation et des fautes.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et faire l'essai de l'instrument gratis aux instituts.

Quebec, 16 août 1883—1 an 498

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou limonade dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens, à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MEX WISLAW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie, il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 14 janvier 1884—1 an. Q

Notre agent d'Ontario

Monsieur Hte Grardot, de Sandwich, Ontario, est autorisé à recevoir les abonnements du "Courrier du Canada" et du "Journal des Campagnes" et à donner les reçus s'y rapportant

MARCHES DE QUÉBEC.

Farine et Grains.

Québec, 26 février 1884.

Table of market prices for flour and grains, including items like 'Farine—Sup. extra, baril, 196.50', 'Mouton par livre', etc.

Poissons.

Québec, 26 février 1884.

Table of market prices for fish, including 'Poissons—Sèche le quintal', 'Morue verte le baril', etc.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 26 février 1884.

Table of market prices for lard, ham, and other meats, including 'Lard frais par 100 livres', 'Jambon par livre', etc.

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 26 février 1884.

Table of market prices for provisions, including 'Beurre frais par livre', 'Patates par quintal', etc.

Boeufs, Moutons, Etc.

Québec, 26 février 1884.

Table of market prices for beef and mutton, including 'Bœuf 1ère qualité, par 100 livres', 'Mouton par livre', etc.

Les visiteurs à Montréal

Il est très important pour tous ceux qui doivent aller visiter Montréal de savoir que l'hôtel le plus central et le mieux tenu de Montréal est sans contredit le splendide Hôtel Richelieu. On trouve à ce magnifique établissement tout le confort désirable à des prix très réduits.

La salle à dîner de cet hôtel est un vrai bijou en son genre : elle est élégamment garnie en gravures, artistiquement décorée de peintures du plus beau choix.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Quant à ce qui regarde le service, on saurait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude.

M. Durocher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie digne d'éloge, à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Quant à ce qui regarde le service, on saurait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude.

M. Durocher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie digne d'éloge, à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Quant à ce qui regarde le service, on saurait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude.

M. Durocher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie digne d'éloge, à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

C. O. BEDARD, MEUBLIER

No 288 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS.

Québec, 11 avril 1883.—lan

A CEUX QUI TIENNENT MAISONS!

NOUS offrons en ce moment des avantages spéciaux à ceux qui tiennent maison dans les marchandises suivantes :

- List of goods for sale: Viz. Les meilleures toiles à draps et à orilliers, Coton blanc, Coton horrocks, Toile à nappe de la meilleure qualité, etc.

La balance de nos couvertes sera vendue aussi à un grand sacrifice.

Behan Bros. Dernièrement reçus.

Un assortiment considérable de couchettes d'enfants, de toutes les grandeurs, que nous vendons extrêmement

Vente Spéciale DE Lampes d'Eglises

A un prix extraordinairement bas!!! Un magnifique assortiment de lampes nouvelles et élégantes convenables pour les églises et les chapelles.

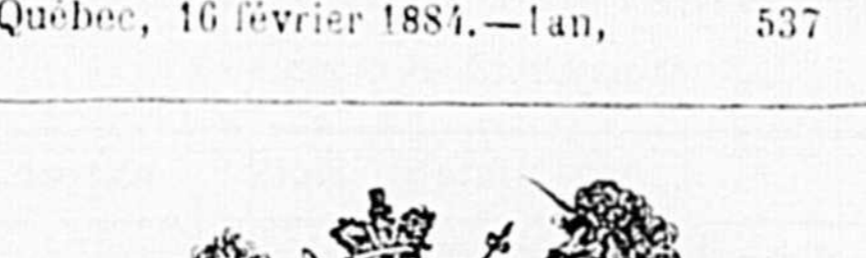
DE SPLENDIDES CANDELABRES

A 2, 3, 4 et 6 lumières. ELEGANTES LAMPES SUSPENDUES A une seule lumière.

ET DES LAMPES-APPLIQUES

Et aussi une grande variété de Petites lampes colorées, Au Dépôt d'huile Astrale, 56, rue de la Fabrique.

Québec, 16 février 1884.—lan, 537



PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne, SECTION DES BOIS ET FORÊTS, Québec, 23 JANVIER 1884.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36, Vol. 1, chap. 9, les coupes de bois suivantes, comprises dans l'agence de Grandville, comté de Temiscouata, savoir : Canton de Whitworth, Limite No 1, 28 milles carrés, Canton de Whitworth, Limite No 2, 364 milles carrés, seront mises à l'enchère aux Edifices Provinciaux, dans la Salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, LE JOUR, LE 25 FÉVRIER, à 10 HEURES A.M.

On pourra obtenir les conditions de la vente, en s'adressant au Département des Terres de la Couronne, à Québec, ou au bureau de l'agent local, à la Rivière-du-Loup, en bas. E. E. TACHÉ, Assist.-Commissaire.

BEAUFORT A S-FELIX DU CAP-ROUGE.

UN bazar au profit de l'église s'ouvrira à S-Félix du Cap-Rouge, au commencement de juillet. Les dames qui présideront aux tables sont :

- List of names: A la table du Sacré-Cœur : Madame Jos. Drolet et Mlle J. Julien, A la table St-Patrice : Mesdames N. Flood, W. J. French, D. Murphy et J. Murphy, etc.

Les personnes charitables qui désirent venir en aide à l'église du Cap-Rouge, sont priées d'adresser leurs offrandes aux Dames ci-dessus mentionnées ou au curé du Cap-Rouge.

Cap-Rouge, 18 février 1884. P.-E. BEAUDET, Père, directeur. Québec, 20 février 1884.—lan, 972

LOTTERIE

En faveur de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, Pour la fondation d'une bibliothèque dans le Collège de Ste-Marie de la Baucue, SOUS LE PATRONAGE DU Révd M. J. C. A. CHAPERON PRÊTRE, CURÉ.

Table of lottery prizes: Un Eventail... \$25 00, Un Revolver à 6 coups... 5 00, Un tableau synoptique des Papes... 6 00, etc.

Prix du Billet : 15 CENTIMS seulement 25 c pour 2 Billets.

Le but qu'on en vu les organisateurs de cette loterie étant d'aider à la fondation d'une bibliothèque dans le Collège des Frères de Ste-Marie de la Baucue, le comité et les membres de la société du Sacré-Cœur espèrent recevoir l'encouragement général.

Toutes les précautions ont été prises pour donner satisfaction au public. M. Thomas Lessard, N. P., est l'agent général, à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées comme suit :

M. THOMAS LESSARD, N. P., Agent général, Ste-Marie, Baucue.

Vitres colorées

Ne coûtant qu'une bagatelle! LE SOUSSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ Unique Agent DANS CE DISTRICT POUR LE "Glacier" patenté

POUR DÉCORATION DES FENÊTRES est prêt à recevoir des commandes pour l'embellissement des Eglises, Chapelles, résidences privées, Salles publiques, etc., etc.

Contrairement à beaucoup d'autres articles inventés pour la décoration des fenêtres, celui-ci ne peut-être effacé, défiguré par le nettoyage ou avarié par le froid.

Les ciels-ouverts pour escaliers, les panneaux de portes, les lumières de côté, les conservatoires, les lavatoires, les librairies, etc., sont gentiment embellis par la

Décoration-Glacier!!! Les Hôteliers le trouveront très utile pour perfectionner les fenêtres ayant vu sur l'arrière. On peut voir des échantillons, obtenir des informations et donner des ordres chez DAWSON & CIE, 72, rue St-Pierre, ainsi que chez l'agent

WM M. MACDONALD, Rue St-Jean, 84 Québec, 11 août 1883—

Pianos et Harmoniums!

RÉDUCTION DES PRIX. AVANT actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums AMÉRICAINS ET CANADIENS,

nous avons décidé d'effectuer une diminution de notre surcroît d'assortiment, et afin d'écouler le plus grand nombre possible d'instruments, nous ferons une réduction extraordinaire sur les prix réguliers de nos

PIANOS ET HARMONIUMS. Nous avons en magasin les pianos de renom suivant : SCHONAKER, à cordes d'or, KNABE & CO., HARDMAN, DOWLING PECK, STEVENSON & CO., HEIDTSMAN & CO., NEWCOMBE & CO., MOZART, etc. et les harmoniums suivants : DOHERTY & CO., DOMINION ORGAN & CO., BELL & CO., J. & R. KILGOUR, etc. etc.

Aussi les machines à coudre suivantes : SINGER, NEW WILLIAM, NEW-YORK, DOMESTIC, HELPMATE, etc. etc. AUX PRIX DU GROS. Conditions faciles.

MUSIQUE EN FEUILLES Romances françaises et morceaux, depuis 10 CENTIMS en montant. BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de musique, 6, rue La Fabrique, Haute-Ville Québec, 21 décembre 1883

IMPORTANT

Epilepsie SPASMES, ÉCLAMPISIE et NÉVROSES sont RADICALEMENT GUERIS par ma méthode.

Les honoraires ne sont dus qu'après succès. Traitement par correspondance

Prof. Dr Albert 29, Avenue de Wagram, 29, Paris

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erythèmes, Eczéma, Psoriasis, Pimples, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle débarrasse le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulceres Scrofuleux. "Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflamées, et les plaies décharnées, d'emploi sans succès une grande variété de remèdes. Au dernier resort, j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

MRS. ANN O'BRIAN, 148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian. L'écritain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. Ball, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882.

"Souffrant cruellement de l'eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servais de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispersions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 11s. 22s., et 38s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Société de CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC,

No 23, RUE ST-JEAN. ARGENT A PRÊTER TERMES ET CONDITIONS FACILES

La Société prête sur la garantie de propriétés immobilières et de ses parts. Le montant prêté se rembourse par paiements mensuels ou autrement. Pas d'amendes sur arriérés.

A VENDRE Une maison rue Latourville, No 123. do Scott, 79. do Plessis, 11. do LaBerge, 10. do St-George, Lévis. do Ste-Hélène, No 3, St-Sauveur.

Terrain 30 x 62 pds, rue St-Olivier, 26 x 60 x rue Richmond. Quais et lots vacants, rue Champlain.

Un emplacement avec une maison à deux étages en bois située en la ville de St-Germain de Rimouski, côté nord de la rue St-Germain. Un emplacement avec maison, situé à quelques arpents du pied de la côte du Sillery. J.-G. GOURDEAU, Secrétaire.

Québec, 10 janv 1883-17 fév. 83.—lan 746

Cloches à vendre.

VENANT d'être reçues plusieurs cloches avec leurs montures et garanties du poids de 50 lbs. de 39 c. de 21 c. de 16 c. de 12 c. de 15 l. de 550 c.

S'adresser à M. N. HARDY, Libraire, Basse-Ville, Québec, 17 janvier 1884. 956

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou bruns, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur et un brillant noir foncé, ainsi qu'on le desire. Elle est servante on peut donner aux cheveux blancs en roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
2 Ste Anne et Auclair.
3 Grisons et Ste Genevieve.
4 Haldimand et St. Louis.
5 Jardins et Ste Anne.
6 Bando et Fort.
7 S. Eustache et S. Georges.
8 Ste Famille et Hébert.
9 Séminaire de Québec.
10 Ste Juliette d'Artigny.
11 S. Jean et Collins.
12 Palais et Mac-Mahon.
13 S. Jean et S. Stanislas.
14 Chantier Dinning, (Champlain).
15 Epicerie Taylor.
16 rue Champlain, 474.
17 S. Jean et Sutherland.
18 D'Eligny et S. Olivier.
19 Maison Giblin (Champlain).
20 rue Champlain, 103.
21 Dalhousie et Arthur.
22 Côte de la Montagne, au bas.
23 Sault au Matelot et S. Jacques.
24 Côte Dambourges et S. Paul.
25 S. François et la Chapelle.
26 Lemesurier, rue S. Paul.
27 Marché S. Paul, station.
28 Frairie et S. Dominique.
29 Fossés et Pont.
30 S. Valier et la Chapelle.
31 L'Eglise et S. Joseph.
32 Dorchester et N. D. des Anges.
33 S. Valier et Belleau.
34 Colomb et Nelson.
35 S. Anselme et S. Joseph.
36 Caron et la Reine.
37 Reine et Couronne.
38 Arago et Turgeon.
39 Reine et Pont.
40 S. Dominique et S. François.
41 Dorchester et Ryland.
42 Artillerie et Ste Julie.
43 S. Augustin et S. Patrice.
44 S. Patrice et Berthelot.
45 Artigny et S. Amable.
46 rue S. Amable, Bon Pasteur.
47 Grande Allée, Ste Brigitte.
48 S. Jean et Salaberry.
49 Ste Claire et Richelieu.
50 S. Jean et Ste Genevieve.
51 Robitaille et Latourelle.
52 N. Augustin et S. Georges.
53 Parlement.

MANUFACTURE

STATUES RELIGIEUSES, C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreux pratiqués, que nous venons de recevoir un très grand et magnifique choix de statues de toutes sortes :



OUTRE cette importation, nous nous chargerons aussi de faire venir tout autre statue qui puisse être désirée, en terre cuite pour l'extérieur, et de tout autre matériel. En dehors, nous fabriquons aussi grand nombre de statues de toutes grandeurs et descriptions, aux prix les plus réduits, lesquels nous serons heureux de fournir sur demande, tout en faisant tenir des photographies.

—TOUJOURS EN MAINS—

Le plus bel assortiment de chaussettes, chapes dalmatiques, voiles, bources étoles, etc. etc. de toutes descriptions et de tous prix.

Nous sollicitons l'honneur d'une visite, si quelque statue est désirée, assurant entière satisfaction sous tous rapports.

C. B. LANCTOT, Québec, 11 octobre 1882—lan. 347

Unités métriques internationales

Le mètre (dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 pouces, ou 1 verge et 1/10.
Le décimètre (1/10 du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou un large de main.
Le centimètre (1/100 du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.
Le millimètre (1/1000 du mètre) vaut 1/32 de ligne.
Le décimètre (10 mètres) vaut une demi-chainé, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.
L'hectomètre (100 mètres) vaut 5 chainés, ou 110 verges, ou près de 2 arpents.
Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chainés, ou 1100 verges, ou environ 2/3 de mille.
Le mètre carré vaut 1/100 de acre et 2/10, ou près de 11 pieds carrés.
L'are ou décamètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 verges carrées.
L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.
Le kilomètre carré vaut environ 2/5 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS

Le mètre cube, ou stère, ou tonneau, vaut 1 verge cube et 2/10, soit 24 pieds cubes, ou 220 gallons, ou près de 3 minots.
Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte.
Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/5.
L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.
La tonne métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut 1 ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise.
Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais.
Kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 Livres et 1/5 (avoirdupois), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.
Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'une demi-dragme.

SOURCES DE ST-LEON.

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines.

Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que : Dyspepsie, Rhumatisme, Constipation, maladie du foie.

Cette eau étant prise légèrement chauffée agit promptement sur les intestins. Elle est garantie pouvoir se garder pendant n'importe quel temps et dans tous les climats.

N. B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler, de l'école des Mines du "Colombia College" de New-York :

Table with 2 columns: Substance and Weight/Value. Includes Chlorure de Sodium, Potassium, Lithium, Baryum, Strontium, Calcium, Magnésium, Sulfate de chaux, Phosphate de Soda, Bicarb. de Chaux, Magnésie, Alumine, Silice, Bromide de Sodium.

Gingras & Langlois, Seuls Agents, 54, RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Québec, 1er juillet 1883.

R. MORGAN, Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) ou ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir : Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix : en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée. R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique, Québec, 25 février 1882.

HAZARD

Avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Québec, un bazar au profit du sanctuaire de N.-D. de Lourdes, à St-Sauveur, aura lieu dans la première quinzaine de septembre prochain, sous la direction des Pères Oblats. Les dames qui présideront aux différentes tables sont : Mesdames Vive Vaillancourt, Michel Robitaille, Alfred Fiset, F. X. Biron, pour les deux tables de St-Joachim et Ste-Anne. Madame Léon Saucier pour la table de St-Joseph. Madame Cléophas Bernier pour la table de St-Jean-Baptiste. Madame La Lépine pour la table du Tiers-Ordre. Madame Pierre Roy pour la table des rafraichissements. Mademoiselle Zoé Petit pour la table des enfants de Marie. Les personnes charitables qui désireront participer à cette excellente œuvre pourront adresser leurs offrandes aux dames ci-dessus mentionnées ou à un presbytère de St-Sauveur Québec, 21 janvier 1884. 95

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la P.M. Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commença la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. En vente chez CADIEUX & DEROME, Montréal. Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec. Québec, 17 nov. 1882 685

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1883.

Les trains circulent comme suit :

Table with 3 columns: Train Type (Mixte, Maille, Express), Departure, Arrival. Includes Départ de Montréal pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal.

Tous les trains de passagers de jour sont pourvus de magnifique charrs palais, et ceux de la nuit de charrs dortoirs. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M. En connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantic.

BUREAUX DES BILLETS : Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis—QUÉBEC. 143, Rue St-Jacques.—MONTREAL. A. DAVIS, Surintendant.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1883—Arrangement d'Hiver—1884

Le 10 et après le LUNDI, 10 décembre, les convois de ce chemin de fer circuleront tous les jours, excepté les dimanches, comme suit :

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Québec, St-Jean, Halifax, Rivière du Loup, Rivière du Loup à la Pointe Lévis.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis. Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal. Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Jeune Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe. Le fret reçu après 3.00 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain. Billets à vendre chez Leve & Alden, rue St-Louis, F. Delille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie, 37, rue St-Jean. J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Commercial Chambers, Québec, 3 novembre 1883 705



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mails.

ARRANGEMENT D'HIVER

LES lignes de cette compagnie se composent de 15 vapeurs en fer à bord desquels sont des capitaines sur la Clyde, les commandants de commandements à l'épreuve de feu, et des équipages pour la route, la rapidité et la commodité, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience peut suggérer, et tous ont été construits les plus capables, leurs soutes sont bien ventilées dans les conditions les plus parfaites.

Table with 3 columns: Destination, Tonnage, Commandant. Includes destinations like NUBIAN, PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, COREAN, SARMATIAN, RUSSIAN, SARDINIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, ASTHIAN, SCOTIAN, MANTOBIAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCEANE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table with 3 columns: Day, Destination, Date. Includes destinations like Sardinian, Circassian, Polynesian, Parisian, Caspian, Sarmatian, Sardinian.

Prix du passage de Québec, voie de Halifax :

Table with 2 columns: Cabin type, Price. Includes Cabine, Intermédiaire, Entrepont.

Les vapeurs du service de GLASGOW ET PORTLAND

Table with 3 columns: Day, Destination, Date. Includes destinations like Mercedi, 23 janvier, 6 février.

Les vapeurs du service de GLASGOW ET BOSTON.

Table with 3 columns: Day, Destination, Date. Includes destinations like Mercedi, 30 janvier, 13 février.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents, Québec, 19 janvier 1884.

J & W REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à alimettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

a la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bols, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et autres sortes de vieux métaux. Québec, 26 octobre 1882. A

LEÇONS PARTICULIÈRES.

MONSIEUR A. MICHEL donne chez lui, MURÉE DE LA REINE, 122, des leçons particulières de Mathématiques, spécialement en préparation au Service civil, à l'Arpentage, et aux fonctions d'Ingénieur civil. Québec, 22 août 1883. 856

EXTRAORDINAIRE ! MÉTHODE très facile pour apprendre l'anglais, par E. C. Prix 50 cents. Adresser les demandes rue Ste-Croix, No 10, Quartier Montcalm. Québec, 18 novembre 1883, 914

LE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE, (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880. 997

EN VENTE LE CALENDRIER

DU Diocèse de Rimouski POUR 1884

PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU.

Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par l'Évêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9, rue Buade. En dépôt chez la plupart de marchands de la Province.

Avis important !

Bonne Nouvelle !

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'inviter les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreux pratiqués en général, qu'il veut de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du P A ROISSIEN NOTE.

Cette édition contient toutes les nouvelles lettres des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit par la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure.

Je recevrai toutes commandes que vous voudrez bien me faire maintenant, pour être expédiées par la maille ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cette semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que je ferai exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au P A ROISSIEN NOTE à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.00 l'exemplaire et à \$10.80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'auparavant) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Étant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié. Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 27 mars 1883 1103

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Cette remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une petite bouteille et contient dans une petite bouteille. Le prix est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Table with 2 columns: Country, Price. Includes CANADA, ETATS-UNIS, ANGLETERRE, FRANCE.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous..... 10 centimes. Pour chaque insertion subséquente..... 12 centimes. Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes. Réclames : 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, No 9, rue Buade, Haute-Ville, Québec.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versus : Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m. Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

INTERCOLONIAL

Quitteront la Pointe Lévis : Train pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M. Pour Rivière du Loup et Ste Flavie à 11.20 A M Pour Rivière du Loup à 5.15 P. M.

GRAND-TRONC

Quittera la Pointe Lévis à 11.00 a. m. pour Richmond, Montréal, Sherbrooke, Island Pond, et à toutes les stations intermédiaires.

EXPRESS

Quittera la Pointe Lévis à 8.00 P. M. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland et Montréal.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, à 4.00 p. m., train de la malle pour St-Raymond, arrivant à 6.20 p. m.

Quittera St-Raymond à 6.20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les samedis, seulement, arrivant à 9.15 p. m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 10.00 a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.05 p. m. et à Sherbrooke à 5.15 p. m., 5.00 a. m. convoi du fret, arrivant à la jonction de la Beauce à 8.30 a. m., et à Sherbrooke à 5.00 p. m.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Québec, STATION DE LEVIS, A. M., 6.45 Express pour Halifax, 10.30 Train mixte p. m. p. Richmond et Mallet pour la Rivière du Loup, P. M., 1.30 Train mixte de la Rivière du Loup, 4.45 Train des marchés pour la Rivière du Loup, 6.00 Malle p. m. p. Richmond, 3.00 Train mixte de Richmond.

Le temps et la glace le permettant. Etalon chronométrique de l'Est. Voyages intermédiaires pour fret.

Marché au Bois

Prix par corde Québec, 29 janvier 1881.

Table with 2 columns: Quantity, Price. Includes Erable de 3 pieds, 3, 2 1/2, 2, 1 1/2, Hêtre, 3 pieds, 2 1/2, 2, Bouteau [rouge] 3 pieds, 2 1/2, 2, [blanc] 3, Epinette [rouge] 3, [blanche] 2, [grise] 3, Cyprés 3 pieds, Pruche 3, Croûtes le cent, Slabs.

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la P.M.

Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commença la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. En vente chez CADIEUX & DEROME, Montréal. Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec. Québec, 17 nov. 1882 685